Demande avis sur l'application d'une peine

Par Fafa83

Bonjour, ma meilleure amie a été condamné à deux ans et demi de prison avec 6 mois de sursis. Sachant que c'est ça première condamnation. Peut-elle avoir un aménagement de peine. Par avance merci cordialement.

Par Zénas Nomikos

Bonjour,

il faut écrire au JAP pour une demande d'aménagement de peine.

Par AGeorges

Bonsoir Fafa;
Il n'y a pas d'aménagement pour les peines supérieures à 1 an de prison.
Information ici :
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1531]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1531[/url]

La meilleure amie devra faire ses deux ans fermes.
Il semble qu'après un peu de prison, on puisse demander un aménagement de peine. à vérifier.

Si au bout de cinq ans il n'y a pas d'autre délit, les derniers 6 mois sont supprimés.

Par Fafa83

Bonjour, merci pour vos réponses. Ça répond en grande partie à mes réponses.